



Frais de dossier suite a une dette remboursée

Par **tiroc**, le **11/04/2009 à 22:05**

Bonjour, il y a dix ans je tenais un commerce, maintenant depuis des mois sur mon compte bancaire a decouvert, la pression du banquier etait telle, qu'il a réussi a faire signer ma femme comme cautionnaire (salariée) arriva ce qu'il devait arriver, redressement judiciaire, la banque en question, ..., demande bien sur l'argent du decouvert, après proces et negociations entre la banque et le tribunal, DECISION du tribunal remboursement de la dette sur 10 années sans interets, après 2 mois de l'echeance je demande a cette banque de me confirmer l'arret des prelevements et la, 300 euros de frais de dossiers (5 pages) puis je refuser de payer ses frais???? merci d'avance de vos conseils